

drez, messieurs, sera de 37 à 43", voulant dire, bien entendu, que le vote à prendre serait de 37 contre 43. Nous ne pouvons attendre autre chose de nos adversaires que le déclenchement d'un mécanisme électoral. Dans ce mécanisme l'honorable député de Waterloo-Nord (M. Weichel) joue le rôle d'une dent, et jamais je ne l'ai vu jouer son rôle mieux qu'il ne l'a fait ce soir. Je ne doute point que l'honorable député de Waterloo-Nord n'ait dit la vérité quand il a déclaré qu'il représentait une population intelligente. Je ne crois pas, toutefois, qu'il rende justice à cette population quand il attribue aux membres de la gauche la situation créée par cette loi. Quelle part le libéralisme a-t-il eue dans la présentation de ce projet? Il nous dit que les citoyens de son comté sont fidèles aux institutions britanniques. Aucun libéral dans cette Chambre a jamais dit le contraire. Depuis qu'il marche dans les voies du parti conservateur, depuis que c'est là son chemin de Damas, l'honorable député de Wellington-Sud (M. Guthrie) a vu ses yeux s'ouvrir considérablement; et il nous dit que les citoyens de Waterloo-Nord ne sont pas de fidèles sujets. Nous ne sommes, bien entendu, responsables de rien de ce qu'il dit à cet égard. Ce n'est pas en notre nom qu'il parle quand il s'agit de ce projet de loi. Mais, puisque la droite a pris dans son giron l'honorable député de Wellington-Sud, qu'elle règle avec lui la question de savoir si, oui ou non, il rend un bon témoignage de ces citoyens. S'il a raison, ces gens n'ont pas à demander qu'on leur accorde le droit de voter ni les droits de citoyen.

Nous n'avons pas, nous les membres de la gauche, pris parti sur cette question. Nous n'avons pas demandé que quelqu'un fût privé de son droit de vote. Nous sommes prêts à remettre le sort de notre élection dans les mains de ceux qui vivent dans ce pays et qui jusqu'à présent ont bénéficié de nos institutions. Nous ne craignons pas de comparer ces dernières à celles de n'importe quel autre pays au monde. Nous pensons que les hommes ou femmes qui, venus au Canada, ont joui des droits et privilèges de ce pays pendant quinze ou vingt ans—pendant au moins les trois ans qu'exigent nos lois sur la naturalisation—comprennent si bien les avantages de nos institutions, la supériorité de notre législation, qu'ils demeureront fidèles au Canada. Nous sommes persuadés qu'ils ne voudraient pas échanger les conditions dans lesquelles ils vivaient précédemment

contre la situation dont ils jouissent aujourd'hui au Canada, de quelque pays qu'ils soient venus.

C'est là le principe du libéralisme, et c'est le principe que nous entendons appliquer. Si donc il existe de la rancœur dans ce pays parce que l'on aura privé de leur droit de vote certains hommes ou certaines femmes, la responsabilité en devra retomber entièrement sur ceux qui ont présenté ce bill et d'autres presque aussi malheureux. Il est indigne de l'honorable député de Waterloo-Nord d'affirmer que nous sommes responsables des troubles suscités par ce bill. Mon honorable ami de l'Assiniboia (M. Turriff) raisonne sur ce point d'une manière qu'il m'est impossible de saisir. Il annonce que les étrangers de l'Ouest et de la province d'Ontario, comme d'ailleurs dans le pays, seraient d'excellents et loyaux citoyens sous un gouvernement d'union nationale, mais que sous la présente administration ils ne peuvent être que déloyaux.

M. TURRIF: Je n'ai rien dit de la sorte.

M. McKENZIE: L'honorable député a dit que, si un gouvernement d'union nationale s'était formé, il n'aurait pas été nécessaire de présenter ce projet de loi. Que dois-je comprendre par là? Mon honorable ami, dont l'esprit est si bien équilibré, doit savoir, j'en suis sûr, que, quand il nous parle de l'inutilité d'une pareille loi sous un gouvernement national, cela ne veut dire rien d'autre que la formation d'un gouvernement d'union nationale aurait rendu loyaux ceux qu'il traite de déloyaux aujourd'hui. Je ne saurais comprendre ni accepter un semblable raisonnement. S'ils sont loyaux et fidèles aujourd'hui aux institutions du Canada, ils le seront demain, quelle que soit la forme du gouvernement, puisqu'ils n'auront pas changé de nature. Je ne saurais donc comprendre par quelle raison l'honorable député de l'Assiniboia (M. Turriff) est amené à soutenir cette mesure et le Gouvernement qui la présente.

M. TURRIF: Il me faut demander à mon honorable ami de bien vouloir ne pas me faire dire ce que je n'ai pas dit. Je n'ai pas dit, par exemple, que des colons de l'Ouest ou autres lieux étaient déloyaux. Je me prépare même à voter contre ce projet, et mon honorable ami se trompe entièrement. Il est loin de compte.

M. McKENZIE: Je ne sais si je suis dans l'erreur ou loin de compte, mais ce que je sais bien, c'est que mon honorable